

PROCES VERBAL

Conseil des Sports - 21 août 2018

EMARGEMENT¹

PRESENTS

- **Membre de droit**
 - MIRANVILLE Frédéric
- **Collège EEC**
 - ARBOIREAU Michel
 - GUERIN Fabien
 - LEBRETON-CLUZEL Anne
 - PAYET Fabrice
 - ROBERT DA SILVA Christine
 - SIMONNEAU Delphine
- **Collège étudiants**
 - GAY Axel
 - GONDELON Ibetsileo
 - LEBON ELISABETH
 - NCHOUWAT Elodie
- **Collège BIATSS**
 - CHANE-TO Yoann
 - VANDERSTEEN Karine

REPRESENTES

- **Collège enseignants**
 - LAMRANI Salim (représenté par PAYET Fabrice)
- **Collège étudiants**
 - BIDON Pauline (représenté par SIMONNEAU Delphine)
 - JAVEGNY Liliana (représenté par GONDELON Ibetsileo)
 - ZAKHARATOS Alexandros (représenté par GAY Axel)

EXCUSES

- **Collège étudiants**
 - DE CHANTILLY Maxime
- **Invités**
 - PARAME Christine
 - LANGEVIN Yves

INVITES

- HOCHDOEFFER Thomas
- LACROIX Éric

¹ Cf. Annexe 1 – Emargement du Conseil des Sports du 21 août 2018

ORGANISATION DE SEANCE

PRESIDENT DE SEANCE

Pr. Frédéric MIRANVILLE, Président de l'Université de La Réunion

SECRETAIRES DE SEANCES

- Claudie SERVEAU
- Karina TECHER

PREAMBULE

Le quorum étant atteint avec 13 membres présents et 4 représentées (Soit au total 17), le président ouvre la séance à 10H20.

Monsieur le Président félicite l'ensemble des membres élus et souligne le rôle important du Conseil des Sports permettant les échanges sur les activités physiques et sportives qui contribuent à la réussite des étudiants et à l'épanouissement du personnel de l'Université.

Monsieur LACROIX remercie Monsieur le Président, les collègues personnels et administratifs du SUAPS, les collègues de l'Université, les étudiants de leur participation à ce Conseil des Sports qui revêt une certaine importance. En effet, cette séance est électorale pour la prochaine mandature du Directeur du SUAPS de l'Université de La Réunion : 2018-2021.

Monsieur LACROIX rappelle l'ordre du jour de la séance :

1. Présentation des membres élus
2. Bilan de mandature 2015-2018
3. Proposition d'un Directeur pour la mandature 2018-2021
 - Candidatures
 - Professions de foi
 - Elections
4. Point d'information « rentrée universitaire SUAPS »
5. Questions diverses

Monsieur Le Président fait appel aux questions diverses à enregistrer au point N°5.

Monsieur ARBOIREAU propose que des questions soient ajoutées en cours de séance en fonctions des éléments qui seront présentés. Ainsi, aucune question n'est ajoutée à ce point.

1. PRESENTATION DES MEMBRES ELUS

Monsieur Le Président propose un tour de table afin chaque membre et invité du conseil puisse se présenter.

Monsieur LACROIX rappelle que le Conseil des Sports se réunis au minimum une fois par an.

2. BILAN DE MANDATURE 2015/2018

Monsieur LACROIX propose une synthèse des missions principales du SUAPS ainsi que celles dévolues à son directeur² afin d'éclairer les membres du conseil sur les bilans et sur les perspectives du service.

² Cf. Annexe 2 – Statuts du SUAPS de l'Université de La Réunion (Art. 2 et Art. 8)

Il tient, tout d'abord, et au nom du service, à féliciter l'ensemble des collègues qui ont fournis des efforts pour que ces 3 années universitaires se passent à merveille avec un bilan plus qu'honorable en terme de participation aux cours, d'accompagnement de projets, mais aussi d'organisation d'événementiel. L'apothéose étant le magnifique championnat de France de Trail organisé par l'ensemble de l'équipe en juin 2017.

Ainsi, Monsieur LACROIX transmet ses plus vifs remerciements au service administratif qui propose un accompagnement de qualité : Yoann CHANE-TO, Gaël ARQUIER, Claudie SERVEAUX, Annick PICARD et Karina TECHER. Il tient également à remercier les gestionnaires du gymnase Max Raffini pour leur engagement dans les missions et dans les formations suivies : Didier ADEKALOM et Johan RIVIERE.

Monsieur LACROIX remercie généreusement les collègues enseignants-permanents pour leur professionnalisme et leur implication durant cette mandature. Il souligne que la titularisation de Delphine SIMONEAU, Fabrice PAYET et de Thomas HOCHDOERFFER entre 2016 et 2017 ont permis de renforcer les liens d'équipe et de conforter les projets du service. Il tient également à remercier les Chargés d'Enseignement Vacataires pour leur engagement et la transmission de leurs expertises auprès des étudiants.

Enfin, le Directeur du SUAPS remercie tous les étudiants et encadrants bénévoles auprès de des associations sportives universitaires sans qui une vie sportive ne pourrait pas être prolongée sur nos campus.

Lors de cette mandature, Éric Lacroix souligne avoir été soucieux des enjeux de formation auprès des étudiants et donc sensible à la construction d'un réel projet tourné vers l'Education Physique et la pratique sportive qui en découlent.

La diversité de la population étudiante reflète aussi les difficultés économiques et sociales de notre région ultramarine. En tant qu'université de proximité, L'Université de La Réunion doit tout mettre en œuvre pour faire réussir ses étudiants. Le SUAPS présente ainsi un bilan plus qu'honorable en matière de réussite et d'épanouissement des étudiants en leur proposant plusieurs grands axes de formation (Sport-santé, sports de nature, sport de haut niveau, pratique artistique en découverte, initiation et perfectionnement).

Axe 1 - Pratiques de découverte, d'initiation, de perfectionnement et de santé

Le principal objectif du service est la formation et l'épanouissement des étudiants. Pour cela, le SUAPS a proposé une multitude de créneaux sur tous les sites sportifs, avec des pratiques accessibles et la possibilité de se faire évaluer (UEL).

L'équipe a souhaité également le maintien des créneaux quotidiens de préparation physique ou d'entretien nécessaires à la prévention de la santé, auxquels s'ajoutent désormais des créneaux de « bien-être » (Yoga, Qi-gong, Stretching...).

Par ailleurs, nous avons pérennisé des créneaux musculation auprès des usagers, et ce malgré des installations vétustes dans le nord.

Enfin, une réflexion a été menée sur les pratiques et le développement du « Sport-Santé » et du « Sport Handicap » au sein de notre université qui a abouti à un rapport et à l'établissement d'un plan d'action.

Difficultés rencontrées :

- L'implication des intervenants CEV dans la qualité attendu par le service : présence continue et suivi dans les évaluations
- Gestion en multi-sites (Universitaires, Communales et naturelles)
- Croissance des besoins d'enseignement en APS intégrées dans les maquettes des écoles

Axe 2 - Promotion des sports de nature

Le patrimoine naturel de notre île (mer et montagne, cirques et remparts) nous oblige à porter une attention particulière à l'offre de formation en sports de nature. Un créneau VTT s'est donc ajouté aux activités de pleine nature comprenant la plongée, le canyoning, la voile et la pagaie eaux-vives et le trail permettant au service d'avoir une offre de formation diversifiée et de qualité.

Les difficultés rencontrées :

- Le coût de la pratique des sports de nature (déplacement, personnels, matériel)
- L'investissement administratif pour les inscriptions et la gestion de ces créneaux

Axe 3 - La structuration du sport de haut niveau

Dans le cadre de la convention-cadre tripartite signée entre le rectorat, la DJSCS et l'Université, une réflexion a été menée sur le statut d'athlète de Haut Niveau au sein de notre service. L'Université de La Réunion a pu ainsi proposer des aménagements pour permettre aux sportifs de haut niveau et de bon niveau régional de concilier leurs études et des objectifs sportifs ambitieux, et ce quelle que soit la formation envisagée.

En 2016, un référent Haut Niveau (Fabrice PAYET) et des « Relais Haut-Niveau » ont été mis en place dans chaque composante et école de l'Université de La Réunion. Une « Commission Permanente du Sport de Haut niveau Universitaire » a également été mise en place afin de détecter, de recenser et d'accompagner les étudiants sportifs de haut-niveau au sein de notre établissement.

Les difficultés rencontrées :

- Identification des sportifs de haut niveau, des jeunes arbitres et officiels : nous n'arrivons pas à identifier correctement les primo-arrivants sportifs de haut niveau, ce qui ne permet pas les accompagner par la suite dans leur cursus de formation. Ils sont donc amenés à quitter le territoire de La Réunion par une méconnaissance du dispositif existant.
- Malgré un partenariat avec l'UNSS, il est encore difficile de repérer les jeunes arbitres et officiels qui pourraient s'engager avec dynamisme, dans notre vie de campus.

Axe 4 - La réfection des installations sportives

Après un état des lieux des installations sportives du Campus Nord fin 2015, le SUAPS, en collaboration avec les autres services universitaires, s'est attaché à améliorer les conditions de pratique sportive.

Ainsi sur le campus du Moufia, les salles de danse et de combat ont été rénovées en 2016, puis la halle sportive en 2017.

Sur le campus du Tampon a été créé une très grande salle de musculation (150m²) en 2017, un plateau sportif rénové (peintures) et un réaménagement de la salle de danse. Une commission des installations sportives a même été créée sur le campus sud.

Ces réhabilitations ont permis de pouvoir bénéficier d'un enseignement de qualité et d'une pratique adaptée aux contraintes de chaque activité pour les personnels et les étudiants de l'université.

Les difficultés rencontrées :

- Maillage avec la vie de cité : le sport à l'Université se déroule souvent en vase clos sur le patrimoine (installations personnelles, fermeture et surveillance du site). Il nous semble donc nécessaire de pouvoir créer des actions liées à l'ouverture à la cité notamment par des projets divers (événements, tournois, journées d'animation, centre sportif...) et permettre ainsi l'exploitation de nouvelles installations.

Axe 5 - Relation avec le sport associatif

Les relations avec le Comité Régional du Sport Universitaire (CRSU) et les associations sportives universitaires ont été très bonnes et ont débouché sur un travail d'équipe et divers projets qu'ils soient de compétition ou de loisir.

Ainsi les championnats de France universitaire (CFU) et trophée mondial de Trail ont été organisés par l'Université de La Réunion en 2017. La réussite de cet événement (1er championnat de France de la discipline) a été amplement plébiscité par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU).

Aussi de nombreux projets à l'échelle régionale et nationale ont été conduits avec l'accompagnement du FSDIE (projet danse à Madagascar et « Sud'anscène », projets de championnats de France de Volley, de Rugby et d'Handball, marathon des sports sur le campus sud, « Assolympiades » sur le campus nord, formation plongée et éco-citoyenneté ...).

Les difficultés rencontrées :

- L'engagement des étudiants dans les structures associatives est insuffisant. C'est une question majeure pour les années qui se profilent avec les nouvelles réformes de la loi ORÉ.

Axe 6 - L'ouverture aux personnels

Les créneaux sont ouverts aux personnels soit en cours dédiés soit en cours mixtes avec les étudiants. Un effort a été fourni pour permettre à ces personnels de pratiquer entre 12h et 14h, et dans ce sens favoriser le mieux être au travail.

Les difficultés rencontrées :

- Gestion de ces créneaux et notamment l'encadrement et la surveillance.

Axe 7 - Ressources humaines du SUAPS

Le bilan de cette mandature est assez positif sur ce point puisque diverses campagnes de recrutement ont pu être finalisées :

- Rentrée 2016 : Un poste Cat. B, BAP J occupé par Gaël ARQUIER
- Rentrée 2017 : 2 postes PRAG/PRCE (profils spécifiques) ont été occupé par Delphine SIMONNEAU et Thomas HOCHDOERFFER
- Rentrée 2018 : 1 poste Cat. C, BAP G occupé par Didier ADEKALOM

Les difficultés rencontrées :

- Un besoin de pérennisation au poste de gestion administrative et financière du service
- Passage de 3 à 2 gestionnaires de gymnase incluant des difficultés dans la gestion des infrastructures sportives

Axe 8 - Ouverture internationale et coopération régionale

Le service a effectué de nombreux échanges sportifs, artistiques et de pleine nature avec les Universités de Maurice et d'Antananarivo à Madagascar depuis 2003.

Un accord de principe a été signé en 2008-2009 pour des « Universiades » qui devaient avoir lieu tous les quatre ans. La première édition en 2008 prévue à Madagascar, a été reportée à Maurice suite aux événements dans la grande île.

L'objectif principal est, depuis 2012, de poursuivre nos échanges et de rayonner dans l'Océan Indien dans divers domaines (activités artistiques, de pleine nature, compétitives).

Les difficultés rencontrées :

- Le budget global nécessaire aux actions à l'international

Axe 9 - La communication

Le service a dû repenser en totalité sa communication. Un nouveau site web a été mis en développement alors qu'un Facebook officiel du service a été ouvert en 2017. Une liste de diffusion spécifique aux usagers est également utilisée désormais.

Les difficultés rencontrées :

- Le développement du site web et sa mise à jour au quotidien
- Le maintien de la communication malgré la charge de travail

Questions que nous nous sommes posées

- La volumétrie de notre offre de formation n'est-elle trop importante au regard de notre potentiel d'enseignants ?
- Notre offre de formation peut-elle être mieux adaptée aux caractéristiques de la population des étudiants et personnels que nous accueillons ?
- Les nouvelles réformes courant 2018 (Loi ORÉ, CVEC) vont-elles nous permettre de remplir complètement nos missions à venir au sein de l'UR ?

Suite à la présentation de ce bilan, Monsieur LACROIX invite les membres du Conseil à poser des questions. Aucune question n'est posée de la part de l'assemblée.

Monsieur Le Président prend la parole et souligne que le bilan est très instructif et démontre l'étendue des missions et des actions du SUAPS pour les étudiants. Il est très satisfait de ce bilan et de la masse de travail, à caractère divers, qui a été menée.

Monsieur Le Président précise que l'équipe qu'il conduit a pour but la réussite étudiante et la réussite passe aussi par l'activité sportive au SUAPS qui propose un contenu et des actions de grande qualité. Il réaffirme auprès du conseil être sensible à tous ces aspects, et à assurer le soutien du président et son équipe pour la continuité.

3. PROPOSITION D'UN DIRECTEUR POUR LA MANDATURE 2018/2021

Monsieur LACROIX est le seul candidat à se présenter pour l'élection du mandat de Directeur du SUAPS 2018-2021.

Présentation du candidat (Synthèse)

J'enseigne depuis 1991 après des études à l'Université de Paris X Nanterre. J'ai tout d'abord connu ce que l'on peut nommer les extrêmes pour enseigner : du lycée militaire de Saint Cyr au Collège Paul Éluard à Sarcelles.

Mais je suis également intervenu dans divers champs de compétences : de la création d'une sport étude en triathlon au lycée de Chartres jusqu'au statut de formateur à l'IUFM dans l'académie d'Orléans Tours.

Je suis convaincu des missions fondamentales qui sont celles d'éduquer, d'enseigner et de former et je reste persuadé de leur ancrage dans l'enseignement supérieur.

Mais j'ai la conviction que construire des projets dans la pratique sportive, en relation avec les milieux associatifs est aussi un levier essentiel de notre métier.

Dans ce sens j'ai également présidé ou dirigé divers clubs sportifs que ce soit en athlétisme ou en triathlon, en métropole et à La Réunion. Dans ce sens je me suis toujours positionné en faveur de la

formation des cadres afin de pérenniser ces structures.

Lorsque je suis arrivé sur l'île de La Réunion en 2004, j'ai souhaité construire des projets autour de la pratique de la course de montagne. La soutenance d'un master en histoire contemporaine sur ces sujets a par ailleurs conforté mon opinion sur la place de l'enseignement des activités des sports de nature sur l'île. Au-delà des enjeux de développement durable, c'est un moyen essentiel de se sortir d'un contexte d'enfermement et de découvrir les trésors de notre patrimoine naturel. C'est par cette voie que j'ai été appelé à encadrer la pratique de l'athlétisme au SUAPS en 2006.

J'ai ensuite intégré la direction du CRSU en 2007, tout d'abord à temps partagé puis à temps plein. Je connais donc bien les rouages du sport universitaire Réunionnais, sa complexité, avec notamment 4 associations affiliées puisque j'ai toujours milité en faveur de cette spécificité auprès de instances locales et nationales.

Je me suis également attaché au mode d'entrée par la santé dans les activités notamment par la mise en place de créneaux de préparation physique pour les étudiants comme pour les personnels. Ainsi la pratique physique doit tous nous concerner au sein de notre Université.

Profession de foi

Je me présente au poste de directeur du SUAPS, et ce 21 août est le jour pour vous confier mes nouvelles ambitions à cette fonction, mais aussi mes doutes et mes espoirs.

En effet, je n'aime pas les effets d'annonce et je ne souhaite surtout pas non plus vous promettre monts et merveilles, malgré que je sois un adepte des sports de montagne. Nous devons être avant tout réaliste sur notre situation actuelle avec notamment :

- Les réformes liées à la loi ORÉ avec certainement une modification profonde de nos modes d'inscription et de fonctionnement, liée directement à la création de la CVEC
- Une augmentation certaine des inscriptions avec une charge supplémentaire sur la gestion des inscriptions
- Un besoin indispensable de pouvoir bénéficier d'un logiciel efficace pour les inscriptions, la gestion des créneaux ainsi que de l'évaluation de nos étudiants.

Bref, le contexte actuel est certes délicat, mais il est surtout en mouvement, et il faut aussi continuer à gagner la confiance que nous a accordé depuis deux ans notre équipe présidentielle.

Cependant je reste persuadé si besoin est de notre fort pouvoir de rayonnement. En effet notre service contribue par son action :

- À l'amélioration des conditions de vie des étudiants à l'Université
- La pratique sportive est ainsi un élément essentiel de fédérer cette communauté universitaire et dans ce sens un facteur d'intégration et de socialisation, notamment pour les primo-rentrants
- Dans ce sens nous participons à la lutte contre l'échec universitaire, à l'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Le développement des activités physiques, sportives, de pleine nature et artistiques est donc un enjeu majeur pour les étudiants dans notre Université.

Nous avons pu remarquer qu'elles contribuaient notamment à une meilleure socialisation des étudiants sur les deux campus et donc à une meilleure réussite au sein de leurs parcours universitaires.

Notre SUAPS remplit donc une mission essentielle en proposant des activités variées et de grande qualité à un coût nettement inférieur au coût proposé dans les structures privées remplissant de ce fait un rôle social fondamental auprès des étudiants, notamment des boursiers ou des étudiants internationaux.

Nous devons donc, dans nos missions, nous démarquer des possibles concurrences et afficher haut

et fort nos compétences et expertises au sein de l'Université.

Nous en avons les moyens, j'en reste persuadé, et je m'engage à assumer divers chantiers de travail si je suis élu de nouveau comme directeur aujourd'hui, pour la prochaine mandature 2018/2021.

Chantier n°1 : Organisation du Service des sports

- Mettre à jour les statuts du Conseil des Sports (devenus obsolètes)
- Définir les orientations de la politique sportive de l'établissement 2018-2021.
- Sur la Direction SUAPS :
 - 1. nécessité d'une mise en œuvre de la politique sportive de l'établissement et pilotage à travers l'élaboration d'un projet de service
 - 2. développement stratégique du service des sports dans le cadre d'une délégation de responsabilité renforcée permettant plus d'autonomie dans certaines démarches

Chantier n°2 : Offre de formation

- Suivre et consolider des apprentissages en Formation Personnelle
- Structurer et clarifier l'évaluation dans l'offre de Formation Qualifiante (UEL, et pourquoi pas UEO)
- Renforcer l'accessibilité des pratiques : adaptation de la CVEC, malgré une seconde activité payante (10€)
- Permettre la découverte de nouvelles activités
- Favoriser au maximum les pratiques de santé.

Chantier n°3 : Ressources humaines

Pour être dans une situation idéale de fonctionnement de notre service, les besoins demandés et non pourvus depuis 2 ans sont :

- Titulariser un poste de gestionnaire administratif sur le Campus Nord
- Procéder au remplacement des personnels enseignants sur le départ
- Assurer des vacances complémentaires aux agents des installations sportives du Moufia
- Recruter un agent contractuel sur les installations sportives du Tampon
- Recruter un emploi d'aidé Communication mutualisable
- Prévoir un ajustement des ressources humaines associés aux grands projets.

Chantier n°4 : Le patrimoine et les sites de pratique

Nous avons beaucoup avancé sur ces chantiers, avec notamment la réhabilitation de notre patrimoine sportif (gymnase et salles dédiées).

Cependant, il est nécessaire, dans une optique de massifications de nos usagers, de mettre l'accent sur :

- Un maintien des réhabilitations de nos installations sportives existantes
- Le développement de grands projets d'installations sportives et de lieux de vie universitaire (Source, SPSI)
- L'acquisition de 2 véhicules de 9 places pour transports de matériel et gestion de projets.

Chantier n°5: Gestion administrative

En étroite collaboration avec nos services administratifs, il nous est nécessaire :

- D'initier une véritable démarche qualité
- D'améliorer davantage la communication (site web, réseaux sociaux, annonces...)
- De moderniser les dispositifs pour pouvoir accueillir au mieux nos usagers : logiciel

d'inscriptions, de paiement en ligne, de contrôle d'accès, logiciel de notation

Chantier n°6 : Les relations internationales

Il est important et nécessaire de s'ouvrir au monde en tissant non seulement des liens dans l'Océan Indien mais aussi se tourner vers l'international. Je pense notamment aux événements possibles et réalisables par nos entité SUAPS-CRSU-ASU.

Chantier n°7: Relations avec le sport associatif et les partenaires

C'est un gros chantier qui nous attend, mais qui demeure fondamental dans les continuités de notre service : lien avec le monde de la recherche, prolongation de nos missions dans l'animation, le sport de nature, les activités artistiques, le sport de compétition et de haut niveau. Quelques pistes:

- Pérenniser les liens avec les acteurs nationaux (GNDS, FFSU) et internationaux (FISU...)
- Initier une coopération régionale permettant des échanges inter-universités
- Favoriser une intégration du service des sports de l'UR à son territoire (Ligues, Comités et Cité)

Chantier n°8 : Sport de Haut niveau

- Améliorer l'identification des étudiants HN (Chaine d'inscription, UNSS)
- Poursuivre la structuration du suivi et de l'accompagnement des SHN
- Renforcer la promotion des étudiants HN
- Créer une UEL HN pour valoriser l'implication de ces étudiants
- Possibilité de création d'une section sportive pluridisciplinaire en combat en concertation avec les ligues (centre d'entraînement ouvert aux meilleurs sportifs dionysiens dans ces domaines).
Exemple: pilotage LRSU avec les ligues de sports de combat

Chantier n°9 : Sport de nature

- Consolider et poursuivre la démarche de mutualisation des équipements
- Création d'une structure mixte d'escalade en bloc et de canyon. Le mur d'escalade actuel est non-conforme et limité en terme de développement pédagogique
- Réintroduire les week-end de pratique consacrés aux sports de nature.

Chantier n°10 : Sport Santé

- Appliquer les orientations définies dans le « Rapport Sport Santé » établie en 2017 par le service.

Chantier n°11 : Événementiel

- Piloter des événements sportifs locaux, régionaux et internationaux.

En conclusion, je dois faire preuve de modestie pour assumer par avance les écarts entre les intentions et le bilan que nous serons capables de dresser fin 2021.

Monsieur LACROIX invite les membres à poser des questions sur les éléments présentés.

Madame ROBERT DA-SILVA souhaite intervenir. Elle demande de préciser la définition de « sport santé » et souhaite savoir si les enseignements seront accompagnés de cours sur les apports nutritifs par exemple.

Monsieur LACROIX précise que le sport santé peut être ponctuel (le bien être) ou sur le long terme (le mieux-être). Une des questions sur lequel nous devons travailler avec l'équipe est de savoir si l'on doit l'identifier ou le faire de manière transversal. L'identifier passerait par l'accompagnement sur la nutrition, et/ou comment pratiquer (Exemple des sportifs de haut niveau, qui peuvent pratiquer de manière addictive, ce qui va nuire à leurs santés).

Monsieur GONDELON demande si une enquête de satisfaction a déjà été réalisée sur le SUAPS.

Monsieur CHANE-TO précise qu'une enquête a été réalisée auprès des étudiants et des personnels de l'Université au second semestre 2017/2018. Les résultats sont actuellement en voie de finalisation et seront présentés par la suite aux membres.

Monsieur ARBOIREAU prend la parole et souhaite remercier Monsieur LACROIX pour sa mandature. Il soulève les difficultés que va rencontrer le service pour cette nouvelle année. Ces difficultés concernent d'abord la communication du service en cette période de rentrée universitaire mais aussi le système d'inscription avec un logiciel qui fait encore défaut au service à ce jour. Monsieur ARBOIREAU souligne également les difficultés rencontrées par les collègues PRAG/PRCE dans la reconnaissance de leur implication professionnelle et la valorisation de celle-ci dans le développement de leur carrière.

Sur le volet communication, Monsieur CHANE-TO précise que le nouveau site développé sous typo III est désormais opérationnel. Monsieur ARQUIER est désormais le référent communication du service. Il va travailler à la mise à jour du site web et du Facebook officiel du SUAPS. Un service civique avec un profil INFOCOM sera embauché début octobre par le service pour 10 mois. Le service est conscient des difficultés liées à cette transition communicationnelle et met tout en œuvre pour limiter les impacts négatifs en cette période chargée.

Sur le plan du système d'inscription. Messieurs LACROIX et CHANE-TO précisent avoir travaillé avec la DSI puis la DUN pour trouver la solution la plus adaptée pour une mise en œuvre sur le court terme. Il apparaît que l'outil MOODLE, d'ailleurs utilisé par d'autres SUAPS en France métropolitaine, pourrait apporter des réponses au besoin du service. Le MOODLE SUAPS nécessite encore une part de développement par les services précités. Celui-ci devrait toutefois être disponible début septembre pour assurer la période d'inscription aux activités du premier semestre.

Monsieur CHANE-TO demande aux membres s'ils ont des propositions à faire pour améliorer la communication du service à l'avenir. Madame LEBON propose de placer des étudiants sur les chaînes d'inscriptions afin d'avoir un impact plus important. Le service travaillera avec la DSVE pour améliorer la présence du SUAPS sur les prochaines chaînes d'inscription.

A l'issue de ce point, est organisé le scrutin pour la proposition d'un nouveau directeur du SUAPS pour le mandat 2018/2021.

Résultats du scrutin³

- Nombre de votants : 17
- Suffrages valablement exprimés : 17
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 0
- Nombre de bulletins NON : 0
- Nombres de bulletins OUI : 17

Monsieur LACROIX est élu Directeur des Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives à l'unanimité par le Conseil des Sports.

4. POINT D'INFORMATION RENTREE UNIVERSITAIRE DU SUAPS

Avant de clôturer la séance, Le Directeur souhaite faire un point sur la rentrée :

- Présentation du calendrier prévisionnel⁴
- Présentation de la grille tarifaire⁵

³ Cf. Annexe 3 - Emargement élection du Directeur du SUAPS mandature 2018/2021

⁴ Cf. Annexe 4 - Calendrier prévisionnel semestre 1 - 2018/2019

⁵ Cf. Annexe 5 - Grille tarifaire 2018/2019

Le Président lève la séance à 12h14, un pot de l'amitié est offert aux membres des conseils des sports.

Les secrétaires de séance,



Claudie SERVEAUX



Karina TECHER

Le Président de séance,




Pr. Frédéric MIRANVILLE

Pr. Frédéric MIRANVILLE